

Accueil et accompagnement des stagiaires infirmiers

Bienvenue à la Clinique Notre-Dame des Angés,

Si vous lisez ce document, c'est que l'opportunité de réaliser un stage en psychiatrie s'offre à vous. Avant de le commencer, il est essentiel de préparer certains prérequis mais aussi, et surtout, de les connaître. Ce document est un ensemble d'informations reprenant nos attentes vis-à-vis de votre stage. Il est évident que la liste n'est pas exhaustive. Nous espérons que ce stage répondra à vos attentes et sera signe de découverte !

En tant qu'étudiant, il est essentiel de faire preuve d'initiative dans votre parcours académique et professionnel. Cependant, il est primordial de respecter le secret professionnel et de maintenir une communication efficace avec les équipes et les patients.

Dans le cadre de votre accompagnement personnalisé, nous vous encourageons à poser toutes les questions que vous souhaitez, en fonction de votre année d'étude. Lors de votre stage en psychiatrie, vous serez amené à développer des compétences relationnelles essentielles. Profitez de cette particularité pour enrichir votre expérience et apprendre de nouvelles approches de soins.

Dans les différents services, des « relais ICANe » seront présents pour vous présenter les lieux, vous accompagner et vous évaluer. Les infirmiers relais ICANe sont les suivants :

<p>Gregory ACCOT : 04 224 72 50 (Unité 250) Jessica RENERY : 04 224 72 50 (Unité 250) Deniz DAGLI : 04 224 72 50 (Unité 250) Michelle COLEMANS : 04 224 72 40 (Unité 240) Marie-Paule VILLERS : 04 224 72 40 (Unité 240) Sabine PITTEVILS : 04 224 72 60 (Unité 260 - HIC) Gülnur SAHIN : 04 224 72 70 (Unité 270)</p>

De plus, Mme **AYHAN**, cadre du département infirmier, et infirmière ICANe, sera présente pour votre accueil et disponible tout au long de votre stage (04 224 79 58 - sibel.ayhan@cnda.be).

1. PRESENTATION DE LA CLINIQUE

1.1. Valeurs et visions de notre clinique :

- *Le respect de toute personne (hospitalisés, entourage, soignants, fournisseurs, partenaires...)*
- *Les sentiments de compassion, solidarité, empathie, charité au cœur des soins prodigués*
- *Les choix thérapeutiques dans un souci de professionnalisme et en lien avec ces valeurs humaines*
- *La responsabilité réciproque et partagée des acteurs des soins, du patient et de son entourage*
- *L'épanouissement personnel du travailleur*
- *L'ouverture d'esprit et la tolérance.*

Dans un contexte institutionnel de valorisation du travail en réseau et des interventions en milieu de vie, notre ambition est d'être une institution de soins psychiatriques de référence, reconnue pour son expertise dans la prise en charge de la personne dans sa globalité et pour ses qualités de développement scientifique. Nous aspirons également à être un lieu de formation et d'apprentissage.

1.2. Présentation générale :

La Clinique Notre-Dame des Anges se compose de **3 unités résidentielles ouvertes**, une unité **résidentielle intensive fermée** (La parenthèse), et un service d'hôpital de jour. Mais aussi, de divers outils externes comme la postcure, l'équipe mobile INUK, les habitations protégées, ...

Direction générale : M. JOASSART
Direction des soins : Mme PHILIPKIN
Cadre intermédiaire soins infirmiers des services 240-250-260-270 : Mme AYHAN
Cadre intermédiaire soins infirmiers HJ : Mme HENRY
Cadre intermédiaire équipe pluridisciplinaire et équipe INUK : Mme FIVET

Pavillon Divry :

- **Unité 240** au rez-de-chaussée.
Cheffe d'unité : Mme LEGRAND (04 224 72 41)
- **Unité 250** au 1^{er} étage. Chef d'unité : M. RIGHETTI (04 224 72 51)
- Sismothérapie au -1

Pavillon Marcas :

- **Unité 270** au rez-de-chaussée.
Cheffe de service : Mme NYA (04 224 72 71)
- **Unité 260** au 1^{er} étage, La parenthèse (High Intensiv Care), unité fermée.
Cheffe d'unité : Mme PROEHS (04 224 72 61)
- **Hôpital de Jour** au -1.
Cheffe d'unité : Mme JOURDEVANT (04 224 73 12)

Modes d'admissions

a. Admission volontaire : Le patient, son médecin ou son entourage prend contact avec la coordinatrice des admissions, Mme Haagmans.

b. Mise en observation : Loi du 26/6/90, relative à la protection de la personne atteinte de maladie mentale (PPMM). Prise de liberté d'une personne souffrant de maladie mentale. C'est une décision prise par le juge de paix, sous avis médical.

2. QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Les horaires du personnel infirmier :

- Pause A : 06h40 – 14h46
- Pause B : 13h00 – 21h06
- Pause N : 20h41 – 07h03
- HJ : 08H30 – 16H30

Les casiers se trouvent au -1 de chaque bâtiment. Il vous faudra vous munir de la clef, et donc de passer en premier lieu dans le service avant de vous changer.

Merci d'être ponctuel. Si vous êtes en retard ou absent, merci de prévenir le service. En cas d'absence non signalée, un retrait de deux points à l'évaluation de stage sera effectué.

Lors de votre arrivée dans le service, une clé du service vous sera remise. Merci de ne pas la prêter sous aucun prétexte. En cas de perte, merci de prévenir le chef de service le plus rapidement possible.

Accueil dans le service :

Dès votre arrivée, vous serez invité à vous présenter au relais ICANE, aux équipes et au chef de service. Une présentation des lieux sera réalisée le premier jour, afin de vous permettre de vous familiariser avec l'environnement. N'hésitez pas à poser toutes les questions souhaitées lors de cette présentation. Vos objectifs de stage doivent être présentés dans les 48 premières heures de stage. L'infirmière ICANE, Mme Ayhan, viendra également à votre rencontre dès vos premiers jours. Vous pouvez contacter celle-ci à tout moment de votre stage.

Nos engagements envers vous :

- Accueil et accompagnement personnalisés
- Partage de savoir et d'expérience
- Aide et suivi de vos prises en soins
- Écoute et suggestions d'améliorations

3. DEROULEMENT DU STAGE :

Ce que nous attendons de vous :

Le domaine de la psychiatrie est vaste. Nous listons ci-dessous les bases à connaître pour votre stage. La théorie doit être comprise par tous, cependant, les élèves de 3^e et 4^e années doivent avoir une vision plus approfondie des soins et des connaissances.

Motifs les plus fréquents :

- Troubles psychotiques (schizophrénie, paranoïa, ...)
- Dépression
- Sevrage de substances (alcool, drogues, médicaments)
- Trouble de personnalité « borderline »
- Troubles de l'humeur (bipolarité, ...)
- Troubles alimentaires (anorexie, boulimie...)

Médications les plus fréquentes :

Diazepam – Lorazepam – Lormetazepam – Xanax – Befact – Zyprexa – Depakine – Lambipol – Anafranil – Abilify – Dominal – Tranxene – Invega – Camcolit – Etumine – Risperdal – Seroquel – Trazodone – Efexor – Kemadrin

Traitements et thérapies spécifiques à notre clinique :

- Spravato (Esketamine)
- Sismothérapie

Savoir-être :

Nous accordons une importance à votre savoir-être durant votre stage, que ce soit envers les patients et les équipes.

- Pas de tutoiement
- Tenue correcte (cheveux attachés, pas d'ongles longs ni vernis, tenue complète de l'école, etc.)
- Pas de GSM pendant vos heures de stage
- Aucune divulgation d'information (secret professionnel)
- Ponctualité
- Respect, non-jugement et empathie
- Respect de la hiérarchie institutionnelle
- ...

Savoir-faire

- Acteur de sa formation
- Anticipation
- Motivation
- Curiosité, rigueur
- Remise en question
- Respect des limites de connaissance
- Prise d'initiative
- Participation active aux soins, aux transmissions ciblées, aux tours pluridisciplinaires, ...
- Prise d'information anticipée pour une prise en charge globale et qualitative
- Communication/transmission (orale et écrite)

Particularité pour le service fermé (HIC) :

La sécurité et la prévention sont les maîtres mots du service. La bienveillance qui accompagne les patients hospitalisés, est entourée de cadre et de limite. L'étudiant n'ira **jamais** et **sous aucun prétexte, seul** à l'isolement et aux studios. Il n'agira jamais seul, et ne se mettra jamais en danger face à une situation délicate. Le service HIC est une unité intensive, fermée, qui accueille les MEO et aussi, les patients en décompensation qui suscite une prise en charge intensive. L'hospitalisation se fait **toujours** avec une autorisation médicale. Cette dernière dure minimum 3 semaines et peut être renouvelable 2 fois. L'équipe pluridisciplinaire de l'unité HIC est plus conséquente que les autres unités, puisque la prise en soin y est plus intensive. Les équipes infirmières et pluridisciplinaires travaillent ensemble autour du patient. D'abord, pour le stabiliser, ensuite, pour l'accompagner dans un projet de vie.

Merci d'être vigilant aux fermetures correctes des portes du service et au respect des consignes.

3.1. Attentes et évaluations

3.1.1. Attentes :

Stagiaire de 2^e année

- Observation, écoute, analyse, transmission d'informations
- Empathie face à une situation, non jugement
- S'interroger sur l'histoire du patient et comprendre l'évolution
- Réflexion sur les pathologies, la médication et les effets secondaires

Stagiaire de 3^e année et 4^e année

- Participation aux réflexions autour du patient, lors des tours pluridisciplinaires et réunions de concertation
- Transmission d'informations oralement et par écrit, de manière globale et précise
- Veille à la prise en soins globale du patient, contenant ses soins, sa médication, ses thérapies, ses sorties, ses projets, etc.
- Prise en charge de patients, sur une journée, avec un infirmier
- Anamnèse de nouvelles admissions, avec un soignant
- Tour pluridisciplinaire quotidiennement
- Réévaluation régulière des objectifs/projets patients, en réalisant des entretiens de soutiens et référents, accompagné d'un soignant.

3.1.2. Évaluation :

Selon l'année d'étude, l'évaluation sera différente :

- **2^e année** : l'évaluation porte sur une activité, au choix de l'étudiant, non coûteuse, en rapport avec la situation et le motif d'hospitalisation (un patient ou un groupe). L'étudiant doit pouvoir l'animer et s'auto-évaluer.
- **3^e et 4^e année** : les étudiants prennent en soins 2 patients (rapport inter pauses, soins d'hygiène, biologies, distribution de traitement et validation DPI). De plus, le stagiaire effectuera une activité (1 ou plusieurs patients)

En cas de manque d'évaluation, d'absence non prévue, de rupture du secret professionnel, de non-atteinte des objectifs, ou de méconnaissance des prérequis, des points de pénalité seront appliqués.

- Si manque d'évaluation : -2 points
- Si absence, non prévue : -2 points
- Si rupture du secret professionnel : -5 points, échec ou arrêt du stage selon la gravité
- Attention particulière à l'atteinte des objectifs personnels de stage
- Si prérequis non connus/préparés : -3 points

Nous vous souhaitons un excellent stage.

AYHAN S., Cadre des soins infirmiers, Infirmière Icané (958)